



II

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'Ambassadeur de Belgique au Canada

MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

OTTAWA, le 20 juillet 1956.

OTTAWA, July 20, 1956.

No. E. 32

No. E. 32

EXCELLENCY:

MONSIEUR L'AMBASSEUR,
J'ai l'honneur de me référer à la Note n° 1101/CCL 1288 du 25 mai par laquelle vous nous proposez une modification du paragraphe 4 de l'Annexe A à l'Accord relatif aux transports aériens signé à Ottawa par nos deux pays le 30 août 1948.
J'ai l'honneur de vous faire connaître que la proposition dont il s'agit agréée au Gouvernement canadien et que votre Note ainsi que la présente réponse constituent un accord entre nos deux Gouvernements.

A. E. RITCHIE,

for Secretary of State
for External Affairs.

pour le Secrétaire d'Etat

Son Excellence Monsieur Harold Eeman,
Ambassadeur de Belgique,
Ottawa (Ontario).

Two, Ottawa